

Décision

Générale

colonial

Décision n° 322 nommant commissaire – priseur M. Rabibizaka (Marcel).

n° 322

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 mars 1947

Numéro JO
n° 3 du 30/03/1947

Date du numéro
30 mars 1947

TEXTE INTÉGRAL

M. Rabibizaka (Marcel), commis greffier, est nommé commissaire-priseur à Djibouti, en remplacement de M. Raymond (Jean). Avant d'entrer en fonctions, M. Rabibizaka (Marcel), prêtera le serment prescrit par la loi.